

Le MRC s'exprime en faux contre Jeune Afrique, qui croit savoir que la libération de Maurice Kamto est le fruit « d'intenses négociations » entre de l'opposant et les émissaires de Paul Biya, venus tout droit de la Présidence de la République.

À peine Maurice Kamto et ses alliés politiques quittaient le tribunal militaire de Yaoundé samedi passé où l'arrêt des poursuites contre eux venait d'être prononcé, que Jeune Afrique avait déjà commis un article pour révéler les dessous de cette libération.

En effet, l'hebdomadaire panafricain dont le siège est à Paris, la capitale française, indiquait sur son site internet, dans un article réservé à ses abonnés, que la libération de Maurice Kamto est le fruit de plusieurs jours de négociations en coulisses avec des émissaires de Paul Biya.

« Deux émissaires ont pris contact avec Maurice Kamto, arrêté le 26 janvier dernier à la suite d'une manifestation organisée à Douala, et détenu depuis à la prison principale de Yaoundé. Les deux personnalités étaient porteuses d'une proposition de sortie de crise comportant l'élargissement de l'opposant en échange de l'engagement de ce dernier à renoncer à contester la réélection de Paul Biya lors de la présidentielle du 7 octobre 2018 », a lu **237actu.com** sur le site de Jeune Afrique.

Le journal du franco-tunisien Béchir Ben Yamed poursuivait en indiquant que Paul Biya a consenti de libérer Michèle Ndoki, Alain Fogué, Christian Penda Ekoka et Albert Dzungang, mais les discussions ont été plus compliquées s'agissant de Paul Eric Kingué. **« Le pouvoir a essayé de maintenir en détention le bouillant ancien directeur de campagne du candidat du MRC lors de la dernière présidentielle »**, renseigne ce Journal.

De vraies affabulations pour le camp de Maurice Kamto. Me syvain Souop, à la tête du collectif des avocats ayant soutenu Maurice Kamto et ses alliés, s'est montré clair. Maurice Kamto, selon lui, n'a jamais, mais alors jamais, reçu un seul émissaire de Paul Biya.

L'avocat au barreau du Cameroun, sur la matinale d'Equinoxe Radio ce lundi 7 octobre, a reconnu tout de même que son client avait manifesté l'envie de rencontrer Paul Biya à travers Me Eric Dupont Moretti, avocat français, ceci dans le but de **« solder le passif »** du dernier scrutin présidentiel. Mais l'on se rappelle encore que cette demande avait été lettre morte.

« Si vous connaissez très bien le prof Kamto, vous ne pouvez même pas imaginer qu'il puisse mettre en balance sa libération alors que tout ce qui l'intéresse c'est une avancée démocratique, notamment la réforme du code électoral et l'indépendance de la

justice », a mentionné Me Syvain Souop sur les ondes de cette radio qui émet depuis Douala, la capitale économique.

« **Aucune négociation à ma connaissance, n'a eu lieu entre le prof Kamto, ses alliés et les pouvoirs publics** », a insisté le juriste.